

Table des matières

1.	LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2023.....	4
2.	LE POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS.....	5
2.1.	Repères : carte + chiffres clés.....	5
2.2.	Les instances politiques	5
2.3.	L'équipe du Pôle métropolitain	6
3.	GRAND GENEVE.....	6
3.1.	Repères	6
3.2.	Infrastructures : des étapes importantes.....	7
3.3.	Les actualités phares du Grand Genève en 2023.....	8
3.3.1.	Assises transfrontalières des élus	8
3.3.2.	Projet d'agglomération n°4 : le parlement suisse confirme le financement de 143 millions CHF pour les mesures de mobilité du Grand Genève.....	8
3.3.3.	Grand Genève en transition	8
3.3.4.	Forum d'agglomération.....	9
4.	PRESERVER ET VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE.....	9
4.1.	Engager « Grand Genève en transition »	9
4.2.	Accompagner le changement / sensibilisation	9
4.2.1.	La nuit est belle ! Restons visibles !	9
4.2.2.	Fresque du climat	10
4.3.	Préserver et valoriser les ressources	10
4.3.1.	Soutien aux centrales villageoises	10
4.3.2.	Une infrastructure écologique pour le Grand Genève et le Genevois français.....	11
4.3.3.	Modélisation des corridors biologiques : la trame noire	11
4.4.	Soutien aux collectivités	11
4.4.1.	Bilan des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) à mi-parcours	11
4.4.2.	Contrat de chaleur	11
4.4.3.	Convention cadre ENEDIS.....	12
4.5.	Focus GRAND GENEVE.....	12
5.	TRANSFORMER LES MOBILITES.....	13
5.1.	Structuration de l'offre de mobilité à l'échelle du Genevois français.....	13
5.2.	Développement de solutions de proximité partagées :	13
5.2.1.	Covoiturage	13
5.2.1.1.	Lignes HÉLÉMAN	14
5.2.1.2.	330 000 € pour soutenir la pratique du covoiturage.....	14
5.2.2.	Autopartage CITIZ.....	14
5.3.	Plans de mobilité employeurs	14
5.4.	Planifier et construire à l'échelle du Grand Genève.....	15
5.4.1.	Projet d'agglomération 4 (2024-2027).....	15

5.4.2.	Forum mobilité avec GREEN ET IDEE : des partenariats renforcés pour la mobilité durable	15
5.4.3.	Etats généraux de la mobilité 1er septembre et 17 octobre 2023	15
5.4.4.	Réduction du trafic aux petites douanes	15
5.4.5.	Autres démarches transfrontalières	16
6.	AMENAGER DURABLEMENT	16
6.1.	Maitriser la croissance et ses impacts avec les outils de planification	16
6.1.1.	Poursuite du programme de l'habitat	16
6.1.2.	Préparation d'un SCOT métropolitain	16
6.1.3.	InterSCOT	17
6.1.4.	Expérimentations Zéro Artificialisation Nette	17
6.1.5.	Avis sur les documents de planification	17
6.2.	Observation du territoire	17
6.3.	Focus Grand Genève	17
6.3.1.	Vision territoriale transfrontalière : imaginer le Grand Genève de demain avec les citoyens.	17
7.	FAVORISER LES TRANSITIONS ECONOMIQUES	18
7.1.	Pour une économie plus durable	18
7.1.1.	Déploiement de l'écologie circulaire industrielle	18
7.1.2.	Vers un pacte économique favorisant une économie durable	18
7.1.3.	Les ateliers commande publique responsable	19
7.1.4.	2ème édition du Forum de l'économie circulaire transfrontalier	19
7.1.5.	Labellisation « Territoire Engagé Transition écologique »	19
7.1.6.	Pact' Matière du Grand Genève	19
7.2.	Soutien à l'innovation technologique et à l'entrepreneuriat	20
7.2.1.	Au soutien des startups avec la French Tech	20
7.2.2.	22 lauréats accompagnés par l'incubateur ID CUBE	20
7.3.	Renforcement de l'offre de formation supérieure et de l'orientation	20
7.3.1.	La Cité des métiers	20
7.3.2.	Forum des formations supérieures Grand Forma	21
7.3.3.	Boost Challenge : des étudiants en mode entrepreneurs	21
7.3.4.	Soliway, le salon des solidarités et des métiers de l'humanitaire	21
7.4.	FOCUS GRAND GENEVE	22
7.4.1.	Tables rondes du Grand Genève	22
7.4.2.	Forum d'affaire franco-suisse	22
8.	CULTURE : REVELER LE "VIVRE ENSEMBLE" TRANSFRONTALIER	23
8.1.	Soutenir et accompagner les acteurs culturels	23
8.1.1.	7 ateliers culture et transition écologique	23
8.1.2.	Rencontres culturelles du Grand Genève	23
8.1.3.	Fonds culturel : 100 000 € pour soutenir les projets transfrontaliers	23
8.2.	Initier le dialogue entre élus franco-suisse	24
8.2.1.	Assises transfrontalières des élus	24
8.3.	Valoriser les initiatives	24

- 8.3.1. Une offre plus conséquente sur l'Agenda culturel du Grand Genève 24
- 8.3.2. L'histoire du Grand Genève se poursuit dans les écoles primaires 25
- 9. COMMUNICATION 25
- 9.1. Relations médias 25
- 9.2. Campagnes et productions 25
- 9.3. Publications à l'attention des élus 25
- 9.4. Digital..... 26
- 9.5. Renforcer la collaboration avec les collectivités 26
- 9.6. Evenementiel 27
- 9.7. Focus Grand Genève 27
- 10. MOBILISER DES MOYENS AU BENEFICE DU TERRITOIRE..... 28
- 10.1. Fonds Vert : un accompagnement pour les services à la Mobilité 28
- 10.2. Partenariat renouvelé avec la Banque des territoires (2024-2027) 28
- 10.3. Déploiement du Contrat chaleur renouvelable du Genevois français avec l'ADEME 28
- 11. RAPPORT FINANCIER..... 29
- 11.1. Budget primitif 2023..... 29
- 11.2. Budget supplémentaire 2023 : 29
- 11.3. Affectation du budget primitif 2023 (sous forme de graphique) 29
- 11.4. Affectation du budget supplémentaire 2023 (sous forme de graphique) 29
- 11.5. Contexte budgétaire [sous forme de pictogrammes x2]..... 30
- 11.6. Budget primitif 2023..... 30
- 11.7. Budget supplémentaire 2023 30
- 11.8. Compte administratif 2023 30
- 11.9. Contributions des EPCI en 2023 31

EDITO

1. LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2023

Frise illustrée : 2 pages

Janvier	Signature Charte Grand Genève en transition du 26 janvier 2023
Février	Rencontres culturelles du Grand Genève du 1 ^{er} février 2023 Démarrage des Ateliers Fresque du climat auprès des élus
Mars	
Avril	Boost Challenge : des étudiants en mode entrepreneurs Extension de la ligne HÉLéman Vuache-Genevois vers St-Julien et Bernex
Mai	
Juin	
Juillet	Le Pôle métropolitain accompagne « Guitare en scène » en vue d'améliorer la mobilité des festivaliers.
Aout	
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> - Etats généraux de la mobilité (Canton de Genève) - 4^{ème} édition de La Nuit est belle : 110 des 117 communes du Genevois français participent - 9 projets soutenus dans le cadre du Fonds culturel Grand Genève
Octobre	Le Rapport de la chambre régionale des comptes considère la création d'une seule autorité organisatrice de la mobilité sur le Genevois français comme nécessaire.
Novembre	Lancement du contrat chaleur renouvelable Forum de l'économie circulaire
Décembre	Le parlement suisse confirme le financement de 143 millions CHF pour les mesures de mobilité du Grand Genève.

Chiffres clés à retenir

- **Covoiturage** : trajets mensuels X 4 depuis novembre 2022 (seulement X2 à l'échelle nationale !) et 840 tonnes de CO² économisés et 3 800 000 km évités en un an
- **HÉLéman** : 3 000 usagers inscrits sur l'application, dont 1 500 actifs
- **Autopartage CITIZ** : +20% d'utilisateurs en 2023
- **Plans de mobilité employeurs** : 30 établissements accompagnés soit 9500 salariés touchés par le dispositif, depuis 2022.
- **Cité de métiers du Grand Genève** : 4860 personnes accueillies dans les centres associés (+52% 2022)

2. LE POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

2.1. Repères : carte + chiffres clés

- 436 520 habitants
- 117 communes
 - o 3 communautés d'agglomération
 - o 5 communautés de communes
- 119 000 emplois
- 15 voitures mises en services chaque jour dans le Genevois français

- **Les 8 membres (logos)**
- **Une feuille de route politique fixant 5 objectifs majeurs pour le mandat 2020-2026 :**
 1. Transformer les mobilités
 2. Aménager durablement
 3. Préserver et valoriser les ressources du territoire
 4. Favoriser les transitions économiques
 5. Révéler le vivre ensemble transfrontalier

2.2. Les instances politiques

Le Bureau

Président

- Christian DUPESSEY, Annemasse Agglomération

Vice-présidents

- Vincent SCATTOLIN, Pays de Gex agglo
- Chrystelle BEURRIER, Thonon agglo
- Pierre-Jean CRASTES, CC Genevois
- Pierrick DUCIMETIERE, CC Pays Rochois
- Stéphane VALLI, CC Faucigny-Glières
- Benjamin VIBERT, Terre Valserhône l'Interco
- Sébastien JAVOGUES, CC Arve et Salève

Membres du Bureau

- Aurélie CHARILLON, Pays de Gex agglo
- Gabriel DOUBLET, Annemasse Agglomération
- Christophe ARMINJON, Thonon agglo
- Carole VINCENT, CC Genevois
- Claude THABUIS, CC Pays Rochois,

- Philippe MONET, CC Faucigny-Glières
- Régis PETIT, Terre Valserhône l'Interco
- Nadine PERINET, CC Arve et Salève

En 2023, le Bureau du Pôle métropolitain s'est réuni à 10 reprises.

Le Comité syndical

Le Comité syndical est composé de 44 délégués titulaires et 44 suppléants. Au total, 8 **Comités syndicaux** ont été tenus en 2023.

2.3. L'équipe du Pôle métropolitain

En 2023, le Pôle métropolitain est doté d'une équipe de 21 agents permanents, comprenant 11 titulaires et 9 contractuels et 1 apprentie.

Mélanie ROUSSEAU, Thomas LINCHE et Naomie ACHIE (alternance) ont rejoint les équipes en septembre 2023.

En savoir +

- Organisation politiques et équipe : www.genevoisfrancais.org/fonctionnement/
- Feuille de route 2020-2026 et partenariats : www.genevoisfrancais.org/2020-2026/
- Bilan mi-mandat : www.genevoisfrancais.org/bilan-mi-mandat/

3. GRAND GENEVE

3.1. Repères

Carte

- 2 pays
- 2 cantons
- 2 départements
- 1 région
- 1 million d'habitants
- 209 communes
- 80 000 passagers Léman Express par jour

Composé de 209 communes, le Grand Genève est un groupement de collectivités publiques locales de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Cette agglomération transfrontalière englobe les 117 communes du Pôle métropolitain du Genevois français, les 45 communes du Canton de Genève ainsi que les 47 communes du district de Nyon, ce qui représente plus d'un million d'habitants.

Avec plus d'un million d'habitants et plus de 553'000 emplois, ce territoire est l'un des plus dynamiques d'Europe. Source habitants et emplois : OST 2019.

Le Pôle métropolitain du Genevois français, en fédérant les intercommunalités du territoire, constitue l'interlocuteur principal des collectivités suisses et françaises, pour relever les défis frontaliers et transfrontaliers du Grand Genève.

Le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) – structure de droit suisse – assure la gouvernance du Grand Genève et œuvre au développement d'actions. Il est en charge de la conception et du suivi des différents Projets d'agglomération franco-valdo-genevois (4 générations de dispositif à ce jour + 1 prévue pour 2025).

Composé de 26 membres - 24 membres de droit et 2 membres associés - représentant l'ensemble des territoires impliqués, le GLCT Grand Genève réunit les partenaires suivants :

Visuel logos des 8 + 2 partenaires.

Le GLCT Grand Genève est géré, au quotidien, par une Présidence composée d'un Président, **Monsieur Antonio Hodgers, pour le Canton de Genève**, d'un premier Vice-président **Monsieur Christian Dupessey pour le Pôle métropolitain du Genevois français** et d'une deuxième Vice-présidente **Madame Christelle Luisier Brodard pour le Canton de Vaud**.

Visuel : Schéma gouvernance

En savoir plus : grand-geneve.org

3.2. Infrastructures : des étapes importantes

- **Démarrage de la tranche 2 du tram d'Annemasse**

Les travaux de prolongement de la ligne de tram Genève-Annemasse ont débuté à l'été 2023 et se dérouleront jusqu'à décembre 2025. Le déplacement des réseaux souterrains constitue la première étape. Le tramway desservira 3 nouvelles stations (place Deffaugt, Barbusse et Perrier-Aubrac) sur une distance de 1,2 km. Au total, 7 stations seront desservies côté français à partir de 2025.

Visuel

En savoir + www.tram-pietonnisation.fr

- **La Route des Nations laisse place au démarrage des travaux du tram de Ferney-Voltaire**

La mise en service de la route des Nations, côté suisse en 2024, permettra le démarrage des travaux de la ligne de tram 15, le long de la route de Ferney, délestée du trafic automobile.

La densification démographique de *Ferney*, avec la création de 2890 logements à Paimboeuf et Très-la-Grange, justifie l'arrivée du *tram* dans la ville. Une arrivée prévue pour 2027. Le projet d'extension jusqu'à Ferney-Voltaire avait été retenu en 2022 par la Confédération suisse dans le cadre du Projet d'agglomération 4.

- **Prolongement du tram 15 jusqu'à Plan les Ouates puis Saint-Julien-en-Genevois**

Depuis le 10 décembre, le tram 15 des TPG relie Palettes à la zone industrielle de Plan-les-Ouates. La deuxième phase du chantier permettant la liaison jusqu'à Saint-Julien-en-Genevois a été suspendue, le temps que le tribunal fédéral administratif examine les recours déposés côté suisse.

Le chantier de dévoiement des réseaux avait débuté à Saint-Julien-en-Genevois en juillet 2022. Il ne manque plus que l'installation de la plateforme de tramway (d'une durée 12 à 14 mois). Une mise en service entre 2027 et 2029 est évoquée.

En savoir + www.tramway-du-genevois.fr/

- **Mise en service complète du BHNS Gex – Ferney**

Depuis le 10 décembre 2023, les bus de la ligne 60 et 61 préfigurant le BHNS ont remplacé définitivement la ligne F. La montée en puissance de la ligne de BHNS se poursuivra en 2024, à l'échelle de son itinéraire transfrontalier, de Gex à Genève (gare de Cornavin), jusqu'à sa mise en service complète en décembre 2024.

Le BHNS reliera à terme le centre-ville de Gex (France) à Cornavin (Suisse) avec un niveau de service à l'usager nettement amélioré : 30 min pour faire « Gex Centre – Ferney douane », et 50 min entre « Gex centre » et « Cornavin ».

+ d'information sur les projets : <https://www.grand-geneve.org> > projets

3.3. Les actualités phares du Grand Genève en 2023

3.3.1. Assises transfrontalières des élus

Les Assises transfrontalières des élus du Grand Genève réunissent les parlementaires genevois, vaudois et français ainsi que les élus locaux de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève. Elles traitent des problématiques de développement à l'échelle du Grand Genève, notre bassin de vie transfrontalier.

La 8^{ème} édition des Assises transfrontalières s'est déroulée le 9 novembre 2023 à Genève et avait pour thème la gestion de la ressource en eau au niveau de la région franco-valdo-genevoise.

En savoir + : www.grand-geneve.org/assises-transfrontalieres-des-elus

Voir édition 2023 dans chapitre culture et vivre-ensemble.

3.3.2. Projet d'agglomération n°4 : le parlement suisse confirme le financement de 143 millions CHF pour les mesures de mobilité du Grand Genève

Le Parlement suisse a voté le 4 décembre 2023 l'arrêté fédéral sur les crédits d'engagement alloués pour les contributions aux mesures du Projet d'agglomération 4. Pour le Grand Genève, ce vote confirme le financement fédéral attendu de 143 millions CHF destiné à la phase de réalisation. Après le succès du Léman Express, du tram Genève-Annemasse et de la Voie verte qui ont rencontré leur public plus rapidement qu'attendu, cette reconnaissance du Conseil fédéral et de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) vient confirmer la pertinence des mesures déposées par le Grand Genève en 2021.

Les projets français bénéficieront de plus de 42 millions CHF de subventions fédérales (voir détail des mesures concernées chapitre mobilité). C'est le meilleur résultat, tous projets d'agglomération (PA) confondus.

3.3.3. Grand Genève en transition

- Vision territoriale transfrontalière, voir chapitre Aménagement du territoire
- Signature de la Charte Grand Genève en transition, voir chapitre transition écologique

Photos x2

3.3.4. Forum d'agglomération

Le Forum d'agglomération représente l'instance de concertation du Grand Genève. Il réunit 64 structures, réparties en 3 collèges : économie, social et culturel, environnement. Les membres du Forum d'agglomération se sont saisis des sujets suivants sur l'année 2023 :

- Projet d'agglomération 5,
- Le patrimoine naturel du Grand Genève,
- Le transport ferroviaire et sa perspective 2050
- Cinq propositions pour faire de la mobilité douce un mode de transport sûr et efficace,
- Gouvernance du Grand Genève, se donner les moyens d'une véritable politique transfrontalière et accorder aux habitants le pouvoir de participer à sa construction et son organisation,
- Inégalité d'accès aux services audiovisuels et de téléphonie pour les citoyens du Grand Genève.

Il a également interpellé le conseil d'Etat genevois sur la multiplication des projets de centres commerciaux et de loisirs dans le Grand Genève.

L'ensemble des rapports est consultable sur le site du Grand Genève :

GrandGeneve.org > Forum d'agglomération

www.grand-geneve.org/rapports-de-saisines-et-dautosaisines/

4. PRESERVER ET VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

4.1. Engager « Grand Genève en transition »

C'est en janvier 2023 que les membres du GLCT Grand Genève ont collectivement signé la charte « Grand Genève en transition », actant ainsi leur volonté commune de faire de la transition écologique la colonne vertébrale de la coopération transfrontalière. Cette signature clôturait un travail d'intenses consultations impliquant de nombreux acteurs du territoire. Après avoir contribué à la rédaction de cette charte, les membres du Pôle métropolitain du Genevois français ont poursuivi leur implication dans l'élaboration d'un plan d'actions concrètes, chiffrées et évaluées, qui sera validé fin 2024. Ces actions, ne négligeant pas les questions de gouvernance et de financement, s'attaquent aux 10 défis identifiés dans la charte, allant de l'atteinte de la neutralité carbone à l'atteinte de la bonne santé de tous les habitants du territoire.

En savoir +

[Lien charte](#)

4.2. Accompagner le changement / sensibilisation

4.2.1. La nuit est belle ! Restons visibles !

Opération festive visant à sensibiliser la population du Grand Genève aux impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif, La nuit est belle ! a eu lieu le 22 septembre 2023, pour une quatrième édition dédiée à l'Humain et la nuit.

Lors de cette édition, le Grand Genève et ses partenaires distributeurs (DDT74 et 01, Lémanis, Apicy) se sont réunis autour d'une campagne intitulée « *La nuit est belle ! Restons visibles !* » pour sensibiliser les usagers à pied, à vélo ou en trottinette. L'objectif était de rappeler la réglementation sur les équipements obligatoires ou recommandés afin d'être visibles à distance par les automobilistes.

Malgré une météo déplorable, près d'une centaine d'animations a pu être maintenue.

Des évolutions de l'évènement ont été envisagées : une édition dédiée à **la culture et au récit autour de la nuit** (symbolique, mythes etc.), en collaboration avec les partenaires culturels mais aussi avec le milieu scolaire à travers « un appel des enfants à Madame La nuit » qui pourrait prendre la forme de chansons, lettres, poèmes, etc.

Prochaine édition : le **week-end du 11 avril 2025**.

Chiffres clés :

- **184 communes sur les 209** qui composent le Grand Genève, n'ont pas allumé leur éclairage public, des centaines de lumières de sources privées ont éteint,
- **80 communes extérieures** au Grand Genève ont participé, soit une trentaine de plus par rapport à l'édition 2022,
- **3 000 brassards** et macarons réfléchissants distribués en gares principales du Léman Express et à la douane principale de Ferney-Voltaire.

En savoir + www.lanuitestbelle.org

4.2.2. Fresque du climat

Sous format d'un atelier de 3h autour d'un jeu pédagogique, la Fresque du climat permet aux individus et organisations de s'approprier le défi du changement climatique. Les participants réalisent ainsi une fresque déroulant les mécanismes des changements climatiques. Un deuxième temps est consacré à la mise en perspective des actions dans le cadre des politiques locales des intercommunalités et notamment les Plans climat air énergie territoriaux (PCAET).

En 2023, l'ensemble des communes et intercommunalités du Genevois français se sont vu proposer un atelier à destination des élus.

- **20 ateliers ont été organisés** : le taux de participation des élus varie entre 6 et 50%, selon les territoires, ce qui porte à 11% (soit 250 élus) la part d'élus du Pôle métropolitain du Genevois français formés en 6 mois.
- 90% des participants se sont montrés satisfaits de la démarche.

Suite à l'évolution du marché public, certains EPCI, notamment Terre Valserhône l'Interco, ont pu proposer de nouveaux ateliers à leurs agents sur l'année 2024.

4.3. Préserver et valoriser les ressources

4.3.1. Soutien aux centrales villageoises

Le Genevois français confirme son statut de terre d'émergence des Centrales villageoises. Mole Energie, dans la vallée de l'Arve, et Chabl'Energie, dans le Chablais, poursuivent leur structuration et envisagent leurs premières installations de panneaux photovoltaïques en 2024. Accompagnées par InnoVales, tant sur les plans techniques, juridiques que financiers, elles marchent dans les pas de Citoy'Energie, la pionnière, qui comptait fin 2023, 9 sites produisant une énergie locale, citoyenne et décarbonée. L'installation de 7 nouveaux sites est envisagée courant 2024, et 9 autres sont d'ores et déjà à l'étude. Ensemble, ils représentent une puissance installée de 436kWc, pour une production approchant déjà les 800MWh.

Ces précurseurs constituent une réelle source d'inspiration pour SoleVals, le dernier collectif en date apparu sur le territoire de Terre Valserhône, et qui vise la labellisation en juin 2024. Le Pôle métropolitain soutient chaque année les Centrales villageoises à hauteur de 45'000 euros.

4.3.2. Une infrastructure écologique pour le Grand Genève et le Genevois français

Le Pôle métropolitain du Genevois français, la Région de Nyon et l'Etat de Genève ont souhaité disposer d'une cartographie de l'Infrastructure Ecologique à l'échelle du Grand Genève et de chacun de leur périmètre respectif.

Cette cartographie apporte des données essentielles dans le cadre de diverses démarches engagées sur le territoire du Grand Genève, notamment :

- Etude environnementale stratégique de la démarche Vision Territoriale Transfrontalière.
- Appel à projet Zéro Artificialisation Nette dont le Pôle métropolitain du Genevois français est lauréat.
- Infrastructure Ecologique du Canton de Genève (Stratégies biodiversité suisse et cantonale)

L'infrastructure écologique s'inscrit dans l'Objectif 3 de la Charte du Grand Genève en transition « *Préserver et régénérer la biodiversité locale* ».

Elle répond également à de multiples obligations légales françaises et suisses tout en offrant une approche transfrontalière cohérente à différentes échelles (de la commune à l'agglomération).

4.3.3. Modélisation des corridors biologiques : la trame noire

Dans le cadre de la démarche de lutte contre la pollution lumineuse engagée en 2019 avec l'évènement La nuit est belle !, le Pôle métropolitain a entamé la modélisation de l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes, appelée trame noire. Cet outil fournira des données essentielles dans le cadre de diverses démarches engagées par le Pôle métropolitain du Genevois français et le Grand Genève, (infrastructure écologique du Grand Genève, étude environnementale stratégique de la Vision territoriale transfrontalière par exemple) et sera mis à disposition des collectivités au printemps 2024.

4.4. Soutien aux collectivités

4.4.1. Bilan des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) à mi-parcours

Fin 2023, après plusieurs mois de travail, les 8 EPCI du Genevois français ont pu délivrer aux services de l'Etat, comme la procédure l'exige, un bilan à mi-parcours de leur PCAET. Ces bilans, conduits de manière coordonnée par un même bureau d'étude, présentent une vision partagée de l'avancement de ces démarches cruciales pour la transition énergétique de nos territoires. Les réussites comme les retards dans la mise en œuvre des actions ont pu être identifiés. Pour le Pôle métropolitain, cette phase a également été l'occasion d'évaluer le degré de déploiement des actions d'échelle métropolitaine lui incombant, sur la mobilité et l'aménagement.

4.4.2. Contrat de chaleur

En partenariat avec l'ADEME, le Pôle métropolitain porte un contrat de développement des énergies renouvelables appelé « contrat chaleur renouvelable ». Ce dispositif permet de bénéficier de subventions pour des projets (étude ou travaux) plus petits que ceux éligibles au fonds chaleur.

La mise en œuvre du dispositif s'appuie sur des partenariats avec des acteurs de la transition énergétique de l'Ain et de la Haute Savoie pour l'accompagnement des maîtrises d'ouvrage, et se déploiera sur 3 ans avec une enveloppe de financement de 12,3 millions €.

Le 1er Comité d'engagement, en charge de l'analyse des projets s'est réuni en octobre 2023. La majorité des 15 dossiers retenus porte sur des projets de géothermie et biomasse pour des réseaux de chaleur : 11 dossiers en phase études d'avant-projet et 4 projets d'investissements, *pour un coût d'investissement de l'ordre du 1,5 million d'€.*

Cet accompagnement de l'ADEME contribue à atteindre les objectifs stratégiques du Genevois français en matière de transition vers la neutralité carbone en 2050 :

- produire 25 GWh/an de chaleur renouvelable,
- réaliser au moins 13 installations, dont 3 autres que du bois-énergie,
- et au moins 600kW installés par des sociétés citoyennes.

Les Comités d'engagements se poursuivent sur 2024 et 2025 dans le but d'examiner les projets déposés par les collectivités et entreprises.

4.4.3. Convention cadre ENEDIS

Avec un objectif de maximiser l'efficacité des actions menées en faveur de la transition énergétique au bénéfice des communes et intercommunalités, le Pôle métropolitain a signé une convention cadre avec ENEDIS. Il s'agit de partager les meilleures pratiques et solutions grâce notamment à un partage des données, la contribution à des projets pilotes, la définition d'un cadre de collaboration avec les collectifs citoyens de production d'énergie renouvelable, l'accompagnement des collectivités à la gestion de l'éclairage urbain, au déploiement de la mobilité électrique ou encore au développement de la recherche/formation dans le domaine de la transition énergétique.

Le Pôle métropolitain a signé en 2023 une convention cadre avec ENEDIS, dont l'objectif était de partager les meilleures pratiques et solutions en faveur de la transition énergétique, au bénéfice des communes et intercommunalités. Concrètement, elle permet : un partage des données, la contribution à des projets pilotes, un cadre de collaboration avec les collectifs citoyens de production d'énergie renouvelable, l'accompagnement des collectivités à la gestion de l'éclairage urbain, au déploiement de la mobilité électrique ou encore au développement de la recherche/formation dans le domaine de la transition énergétique.

Cette collaboration se concrétise à travers le partenariat engagé dans le cadre de l'évènement La nuit est Belle !.

Le Pôle métropolitain a également organisé deux webinaires les 4 et 5 décembre 2023 à destination de tous les maires du territoire afin qu'Enedis présente son « Espace Mesures ». Cet outil permet de suivre les données de consommation et de production l'électricité.

4.5. Focus GRAND GENEVE

EXP'AIR poursuit la sensibilisation des collégiens hauts-savoyard et aindinois

Animation issue du premier plan d'action transfrontalier européen pour améliorer la qualité de l'air (PACT'AIR), signé en 2018, Exp'Air sensibilise, de manière ludique, les collégiens aux causes de la pollution de l'air et leur fait découvrir des éco-gestes simples. L'animation est construite clé en main avec du matériel mis à disposition par le Pôle métropolitain et une animation réalisée par Innovales côté

Haute-Savoie et la SPL ALEC côté Ain. Le coût de l'animation est financé par les aides départementales.

L'année scolaire 2022-2023 était la première année de déploiement de l'animation Exp'Air en collaboration avec les Département de la Haute-Savoie et de l'Ain. Cette collaboration est la garantie d'une continuité de la sensibilisation dans les collèges à l'issue de l'Interreg PACT'AIR.

En 2023, 9 collèges de Haute-Savoie dont 6 dans le Genevois français ont souhaité bénéficier du dispositif. Ainsi, ce sont **37 classes de 4^{ème} qui ont été sensibilisées, soit près de 1 200 élèves haut-savoyards**. Le bilan qualitatif est systématique à l'issue de l'animation : 78 % des collégiens jugent l'animation bien à très bien.

Côté Ain, **8 classes de 4ème de 3 collèges ont bénéficié de l'animation, soit 187 élèves**. 100 % d'entre eux jugent l'animation bien à très bien.

Depuis 2018, EXP'AIR a sensibilisé **5 000 collégiens** (1 500 côté Ain et 3 265 côté Haute-Savoie).

[En savoir plus : genevoisfrancais.org](https://www.genevoisfrancais.org) > [transition écologique](#) > [améliorer la qualité de l'air](#)

5. TRANSFORMER LES MOBILITES

5.1. Structuration de l'offre de mobilité à l'échelle du Genevois français

En 2023, le travail de préfiguration d'une Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur le Genevois français s'est poursuivi en approfondissant les principes d'organisation et un calendrier pour la structuration d'une organisation des transports unique sur le territoire. Sa réalisation se fera en étapes, avec un premier périmètre prévu mi-2025 qui sera amené à s'étendre par la suite.

Objectifs de l'AOM : lisibilité de l'offre transports auprès des usagers, augmentation des solutions de déplacements et économies d'échelle pour les collectivités.

Des pistes d'actions communes ont été identifiées notamment avec la réalisation d'une étude opérationnelle pour développer le concept de bus agile sur une partie du territoire (Basse vallée de l'Arve, Annemasse agglo et CC du Genevois). Il s'agit de combiner arrêts fixes et sur demande au sein d'une même ligne, en s'appuyant sur une réserve de temps dédiée aux détours que cela peut induire. Un système d'horaires fixes et cadencés qui garantit un bon taux de remplissage et donne la garantie de transport pour tous les clients. Ce système sera déployé fin 2024-début 2025 sur les 3 territoires précités.

5.2. Développement de solutions de proximité partagées :

5.2.1. Covoiturage

Au titre de son engagement en faveur du covoiturage, le Pôle métropolitain conduit un plan d'actions complet portant sur quatre axes complémentaires dont l'objectif est de « faire de la voiture un transport collectif »

- définition d'une stratégie covoiturage à l'échelle du Grand Genève
- création de lignes de covoiturage dynamique HéLéman
- communication/animation avec la refonte de covoiturage-leman.org, et des campagnes de sensibilisation sur le covoiturage auprès des habitants et des entreprises
- incitation avec un programme de récompense pour les usagers vertueux

Fin 2024 : 40 communes du Genevois français, soit plus d'1/3 seront desservies par un dispositif de covoiturage.

5.2.1.1. Lignes HÉLéman

Depuis le lancement de la ligne HÉLéman Faucigny en 2021, le Pôle métropolitain continue le déploiement d'infrastructures en faveur du covoiturage pour faciliter la pratique, notamment sur les trajets domicile-travail du quotidien. En 2023, la ligne HÉLéman Vuache a vu le jour pour relier Vulbens à Bernex et Saint-Julien. Fin 2023, 3 000 usagers étaient inscrits sur l'application, dont 1 500 actifs.

En 2024, une nouvelle ligne composée de 18 arrêts est programmée dans le Pays de Gex. Des extensions sont prévues pour connecter la ligne Faucigny à Annemasse et Genève et étendre la ligne Vuache-Genévois sur près de 10 nouvelles communes.

5.2.1.2. 330 000 € pour soutenir la pratique du covoiturage

Le Pôle métropolitain a fait le choix de s'engager en faveur du covoiturage en mettant en place un dispositif de soutien financier à la pratique. Depuis 2020, il rétribue les conducteurs qui partagent leurs sièges libres, permettant ainsi de réduire la saturation des réseaux routiers.

En 2023, une première enveloppe de 300 000 € a été versée pour encourager les conducteurs à partager leur voiture (financement : 200 000 € du Pôle métropolitain et 100 000 € de ATMB). Une enveloppe complémentaire de 120 000€ (60 000 € du Pôle métropolitain et 60 000 € de ATMB) a permis de prolonger l'opération de décembre 2023 à avril 2024.

Une forte progression ! En un an, le nombre de trajets mensuels a été multiplié par 4 (seulement X2 à l'échelle nationale !)

Ainsi, plus de 140 000 trajets ont été subventionnés dans le Genevois français, soit 4 000 000 de km et 840t équivalent CO² évités !

Le Genevois représente 20% des trajets de covoiturage de la Région Auvergne Rhône Alpes alors qu'il ne représente que 5% de la population.

5.2.2. Autopartage CITIZ

Depuis 2016, le Pôle métropolitain et les communes portent une stratégie de développement de l'autopartage avec l'opérateur CITIZ Alpes Loire. Ce partenariat, le plus dynamique d'Auvergne Rhône Alpes, permet de coordonner et déployer rapidement l'installation de stations dans les communes.

En 2023, Ferney-Voltaire, Divonne-les-Bains et Saint-Genis-Pouilly ont ouvert de nouvelles stations. Une seconde station a été équipée à Saint-Pierre-en-Faucigny. Désormais ce sont 33 véhicules qui sont à disposition sur le Genevois français.

Le nombre d'utilisateurs a fait un bon de 20% en 2023 et l'on compte 470 usages réguliers. Ce développement va se poursuivre avec comme objectif de desservir l'ensemble des communes de + de 6000 habitants et celles qui sont connectées aux gares.

5.3. Plans de mobilité employeurs

Avec la mise en place de plans de mobilité employeurs, le Pôle métropolitain apporte aux établissements publics ou privés des conseils ainsi qu'une méthodologie pour la mise en place de mesures en faveur de l'utilisation de modes de transport plus durables, tels que les transports en commun, le covoiturage, le vélo ou encore la marche.

Fin 2023, 9500 salariés ont été sensibilisés dans 30 établissements.

En 2024, la démarche devrait intégrer le dispositif « Entrez dans la Boucle » proposé aux zones d'activités et proposer une solution de covoiturage clé en mains, qui constitue la demande n°1 des employeurs en matière de mobilité.

5.4. Planifier et construire à l'échelle du Grand Genève

5.4.1. Projet d'agglomération 4 (2024-2027)

Les chambres du Parlement suisse ont confirmé en décembre 2023 le financement de 143 millions CHF pour les projets majeurs de mobilité inscrits dans le projet d'agglomération n°4 du Grand Genève, parmi lesquels :

- le prolongement du tram entre le Grand-Saconnex et Ferney-Voltaire
- le réaménagement des espaces publics de la Gare Cornavin (première étape)
- le prolongement du tram d'Annemasse
- l'adaptation de la ligne de tram aux Terreaux-du-Temple
- deux voies vertes, à Bâtie - Bernex et Versoix - Pregny – Chambésy
- le réaménagement de la Route Suisse entre Gland et Prangins
- des aménagements de mobilité douce (sécurisation, stationnement, passerelles, etc.) sur la partie française et suisse
- une amélioration des feux tricolores à Genève
- le bus à haut niveau de service entre la gare d'Annemasse et l'Hôpital Alpes Léman (CHAL)
- l'interface multimodale de Marignier

5.4.2. Forum mobilité avec GREEN ET IDEE : des partenariats renforcés pour la mobilité durable

Le Pôle métropolitain était partenaire de ce Forum organisé le 3 octobre 2023 à La Roche-sur-Foron par Réseau G.R.E.EN et idée, qui visait à envisager des pistes pour réduire les impacts climatiques et environnementaux de la mobilité.

L'occasion de nombreux échanges sur les enjeux associés à la mobilité des personnes et des marchandises, de présenter des solutions bas carbone disponibles et de partager diverses expériences enrichissantes.

Le Pôle métropolitain a pu présenter ses solutions d'accompagnement et de mise en œuvre de covoiturage, d'autopartage et de plan de mobilités.

5.4.3. Etats généraux de la mobilité 1er septembre et 17 octobre 2023

Dans le cadre du plan de mandature mobilité du canton de Genève pour la période 2024-2028 et de l'élaboration des différents plans d'actions, le Pôle métropolitain du Genevois français et ses membres ont été associé aux phases de consultations. Ces temps d'échanges ont permis de faire porter les messages forts des élus français sur l'importance d'étoffer l'offre de transports collectifs à l'échelle transfrontalière, de mener des actions communes au-delà des seuls P+R et de mettre en place un financement transfrontalier ciblé sur la mobilité.

5.4.4. Réduction du trafic aux petites douanes

Initiées en 2018 par le canton de Genève sur la partie transfrontalière Genève-Sud, plusieurs démarches en vue de la diminution du trafic aux petites douanes - aux heures de pointes - sont toujours en cours.

Ces démarches s'appuient sur deux leviers : des mesures d'incitations (bus, covoiturage, P+R, vélo) et des mesures contraignantes (ouvertures retardées, feux de régulation). Sur le secteur de Genève-Sud, les mesures ont permis de faire baisser le trafic de 30% par rapport à 2017.

Sur le secteur frontière d'Annemasse au Lac Léman, plusieurs décisions ont été prises afin de réduire les nuisances sonores et le trafic aux douanes de la Renfile et Cara : expérimentation de la fermeture des douanes de 21h à 6h, expérimentation du transport à la demande des TPG (TPG Flex) sur les communes françaises des Voirons et en rabattement vers la gare de Machilly.

5.4.5. Autres démarches transfrontalières

Stratégie mobilité multimodale 2050 : cette étude définit les principes futurs d'organisation des infrastructures de transport, tout en travaillant sur des leviers comme la réduction de la mobilité ou le report modal. Plusieurs ateliers ont eu lieu en 2023 avec les acteurs de la mobilité, mettant en exergue les besoins d'offre de mobilité pour répondre à l'augmentation des déplacements de +30% d'ici 2050.

Stratégie transport professionnel 2050 : il s'agit de mieux comprendre l'organisation des transports professionnels et de marchandises sur le territoire transfrontalier, les actions concrètes à engager et les modalités pour atteindre les objectifs de transition écologique du Grand Genève pour le transport professionnel sur l'ensemble de son territoire transfrontalier.

Ces démarches permettront d'alimenter également le plan d'action de la future AOM du Genevois français.

6. AMENAGER DURABLEMENT

6.1. Maitriser la croissance et ses impacts avec les outils de planification

6.1.1. Poursuite du programme de l'habitat

En 2023, les Journées métropolitaines de l'Habitat ont permis de réunir plus de 70 acteurs du logement (élus locaux, coopératives genevoises, établissements fonciers, promoteurs, bailleurs, partenaires publics etc.) pour échanger autour des coopératives d'habitat comme l'une des réponses possibles aux enjeux du logement abordable (à Valserhône en juin) et sur les leviers d'actions à mobiliser pour maîtriser et améliorer la qualité des projets (à Bons-en-Chablais en décembre).

6.1.2. Préparation d'un SCOT métropolitain

Conformément à la feuille de route 2020 - 2026, la construction d'un Schéma de cohérence territoriale commun aux agglomérations du Pays de Gex et d'Annemasse et aux communautés de communes du Genevois et du Pays Bellegardien (devenu Terre Valserhône l'Interco depuis) a été engagée avec l'appui d'une AMO pour consolider les dimensions politiques, administratives, techniques et financières. 3 séminaires politiques ont notamment été organisés à l'attention des Présidents et vice-présidents en charge de l'aménagement du territoire des intercommunalités concernées pour partager des enjeux communs et préparer le transfert de compétence pour 2024.

Ces travaux ont pu associer les élus de la Communauté de Communes Usse et Rhône, qui examinait à l'époque la possibilité de rejoindre le Pôle métropolitain.

« Etablir un SCoT commun, c'est avant tout se donner les moyens de maîtriser, organiser et choisir notre développement pour aménager durablement le Genevois français grâce à un outil de planification réglementaire. Le SCoT comprendra 68 communes, soit 260 000 habitants. » Vincent Scattolin

6.1.3. InterSCOT

En parallèle, une démarche InterSCOT a été relancée avec la Communauté de Communes du Pays Rochois et avec les syndicats de SCOT dont les périmètres intègrent des collectivités du Genevois français (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais, SCOT Cœur du Faucigny). Une délibération a été prise pour confirmer la volonté de coopérer entre territoires voisins dans le cadre de l'InterSCOT pour partager des expériences, améliorer la connaissance mutuelle entre les territoires, traiter les franges et les limites entre les SCOT pour harmoniser les planifications du territoire.

6.1.4. Expérimentations Zéro Artificialisation Nette

Lauréat d'un Appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME en 2022, le Pôle métropolitain a poursuivi ses travaux autour du Zéro Artificialisation Nette durant l'année 2023 avec des approfondissements menés dans les huit intercommunalités membres. Les sites d'expérimentation présentaient des enjeux de dépollution, renaturation, requalification, désimperméabilisations ou de communication.

Une convention-cadre passée avec la Banque des territoires, et garantissant une enveloppe de 100 000 € à compléter par les collectivités, doit permettre d'aller vers des solutions pré-opérationnelles. La loi Climat et résilience du (2021) a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050.

6.1.5. Avis sur les documents de planification

Afin d'assurer la cohérence et la coordination des planifications, le Pôle métropolitain du Genevois français assure un suivi de leurs élaborations, évolutions et de leurs mises en œuvre. A l'occasion de la révision du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires, le Pôle métropolitain a ainsi souhaité que la Région Auvergne – Rhône-Alpes puisse rappeler les objectifs de la Charte Grand Genève en transition, reconnaître les spécificités transfrontalières du Genevois français et préciser sa position sur le Zéro Artificialisation Nette.

6.2. Observation du territoire

Le Pôle métropolitain du Genevois français assure pour ses collectivités membres une mission d'observation du territoire qui se décline dans plusieurs domaines : l'aménagement du territoire, l'économie et la transition écologique. Plusieurs jeux de données ont été actualisés en 2023 :

- Les fiches Portraits de territoire (données clés pour chaque intercommunalité)
- Le Schéma d'accueil des entreprises (disponibilités foncières économiques au sein de chaque zone d'activités du Genevois français)
- L'Inventaire des zones d'activités économiques, réalisé par la Banque des Territoires
- Données d'aide à la décision pour la définition de zones d'accélération énergétique où pourraient s'implanter prioritairement des projets d'énergies renouvelables
- La version bêta de l'Observatoire de l'Habitat du Genevois français a été remise aux équipes techniques des intercommunalités du Genevois français

6.3. Focus Grand Genève

6.3.1. Vision territoriale transfrontalière : imaginer le Grand Genève de demain avec les citoyens

Les partenaires genevois, vaudois et français du Grand Genève se sont engagés dans la construction d'une vision partagée de leurs territoires, placée sous le signe de la transition écologique à l'horizon 2050 : la Vision territoriale transfrontalière. Il s'agit d'imaginer le territoire de demain : un territoire qui préserve la biodiversité, les ressources, garantit la qualité de vie pour tous les habitants et contribue à lutter contre le dérèglement climatique.

Plusieurs dispositifs ont permis de mobiliser en 2023 les citoyens autour des réflexions stratégiques : forums ouverts, cahiers de la transition, ateliers citoyens, réunions publiques, etc. En particulier, 220 habitants du Genevois français se sont mobilisés lors des Ateliers Citoyens organisés à Reignier-Esery, Douvaine et Saint-Genis-Pouilly.

7. FAVORISER LES TRANSITIONS ECONOMIQUES

7.1. Pour une économie plus durable

7.1.1. Déploiement de l'écologie circulaire industrielle

La démarche d'écologie industrielle « Entrez dans la Boucle » a pour ambition d'accompagner près de 200 entreprises d'ici 2027 sur une quarantaine de Zones d'Activités Economiques du Genevois français grâce à un processus de formation et d'animations.

Le dispositif est basé sur 2 types d'accompagnement :

1. Les audits et formations individuels
2. Les temps d'animation collectifs pour faire émerger des solutions collectives locales

En 2023, près de 35 entreprises du Pays Rochois (ZAE des Jourdiés) et de l'agglomération de Thonon (ZAE des Bracots) ont bénéficié de cet accompagnement. Terre Valserhône a rejoint le dispositif et a commencé à sensibiliser ses entreprises en fin d'année. Un nouveau déploiement sur les intercommunalités du Genevois, d'Arve et Salève, du Pays Rochois, de Thonon Agglomération et du Pays de Gex est prévu pour 2024. 75 à 90 entreprises sont ciblées pour « rentrer dans la boucle ! »

7.1.2. Vers un pacte économique favorisant une économie durable

Les quatre grands objectifs du PACTE économique sont :

- faire émerger une image claire du rôle et du champ d'actions du Pôle métropolitain en matière économique, en complémentarité de ses intercommunalités membres et de leurs opérateurs
- faire évoluer certaines actions, et les prioriser, en s'appuyant sur le fil directeur de la transition écologique et donc d'une économie de transition
- prendre en compte les spécificités du territoire et du caractère transfrontalier de l'action du Pôle métropolitain
- prendre en compte le caractère « métropolitain » en accordant une place importante à l'innovation

Dans cette optique une première tournée auprès des élus du territoire a été organisée afin de cibler les attentes et enjeux sur chaque intercommunalité. Des ateliers ont ensuite été organisés avec les entreprises, d'une part et les opérateurs économiques d'autre part, suivi de conférences économie afin de partager le diagnostic économique, organisationnel et conforter une vision du pôle et de l'intérêt métropolitain sur les différentes thématiques économiques.

En parallèle, une enquête a été menée auprès des intercommunalités membres pour approfondir le bilan des actions du Pôle métropolitain en matière économique, tracer des perspectives mais aussi tester les pistes de positionnement du Pôle métropolitain sur les thématiques économiques.

La nouvelle stratégie économique sera adoptée en 2024.

7.1.3. Les ateliers commande publique responsable

Afin de réduire l'empreinte carbone et matières des entreprises d'une part et stimuler l'économie locale, les élus du Pôle métropolitain ont décidé d'organiser des sessions de formation et sensibilisation à la commande publique responsable. Ces événements, qui ont lieu une fois par an depuis 2022, invitent la totalité des élus et agents des 120 collectivités locales du Genevois français à se sensibiliser à la thématique via une séance plénière et à identifier des pistes d'inclusions de clauses environnementales via des ateliers pratiques.

La première édition a eu lieu sur le Pays rochois à l'automne 2022, la seconde en 2023 sur Arve et Salève. Thonon agglomération accueillera une nouvelle session de formation-sensibilisation à l'automne 2024. Plus de 30 agents-élus sont attendus par l'opérateur Innovalés qui anime ce dispositif et par le Pôle métropolitain qui coordonne.

7.1.4. 2ème édition du Forum de l'économie circulaire transfrontalier

- 410 participants dont plus de 50% du Genevois français
- 51 solutions d'économie circulaires françaises et suisses présentées
- 10 temps forts sous différents formats (conférences, ateliers, village exposants, temps de réseautage)

Quels sont les défis et les opportunités pour les projets d'économie circulaire dans un contexte transfrontalier ?

Cet événement à l'attention des entreprises et des autorités publiques françaises et suisses a permis d'apporter des réponses, en s'inspirant des démarches d'économie circulaire en France, en Suisse et Transfrontalières.

Partenaire de cette nouvelle édition, le Pôle métropolitain était présent pour valoriser les plans de mobilité employeurs, le dispositif "Entrez dans la boucle" ainsi que le Contrat Chaleur Renouvelable.

7.1.5. Labellisation « Territoire Engagé Transition écologique »

Le Pôle métropolitain a obtenu en 2023 une première étoile de l'ADEME, pour son accompagnement visant à développer l'économie circulaire dans les entreprises du Genevois français. Cette labellisation « Territoire Engagé Transition Ecologique » récompense les collectivités et syndicats de déchets pour la mise en œuvre d'une politique économie circulaire ambitieuse.

Le Pôle métropolitain est reconnu au niveau régional parmi plus de 20 autres collectivités en tant que territoire engagé et « performant » sur cette thématique. Le territoire a depuis constitué une gouvernance spécifique au sujet de l'Economie Circulaire et dédié une partie de son budget à ce thème. Un programme d'actions aux échelles du Genevois français et du Grand Genève a également été mis en place.

7.1.6. Pact'Matière du Grand Genève

Le plan d'actions « Pact'Matière » du Grand Genève consiste à mettre en place des mesures concrètes auprès des entreprises, citoyens et collectivités publiques pour réduire la consommation des ressources naturelles, favoriser le recyclage et encourager une gestion plus durable des déchets sur ce territoire.

Ce plan qui s'inscrit dans le cadre de sa stratégie « Grand Genève en Transition », vise à sensibiliser les acteurs locaux à promouvoir les bonnes pratiques de gestion des déchets et favoriser l'économie circulaire, en encourageant la réutilisation ou le réemploi des matériaux. Il s'agit in fine de réduire à l'horizon 2035 de réduire par 4 l'empreinte Matière en passant de 20 à 5 tonnes de déchets/an et par habitant.

7.2. Soutien à l'innovation technologique et à l'entrepreneuriat

7.2.1. Au soutien des startups avec la French Tech

La French Tech Alpes est une communauté d'environ 15 entrepreneurs, dédiée à l'innovation sociale, technologique ou durable. Cette organisation met en place des programmes nationaux, régionaux et locaux d'accompagnement, ou encore des événements (start up café, Snow code in the Alps, Invest In the Alps ou je choisis la French Tech). Elle soutient l'écosystème local et aide ces entrepreneurs à accéder à des nouveaux marchés, lever des fonds, évoluer dans leur processus d'innovation et de développement de manière générale.

Le Pôle métropolitain a renouvelé en 2023 son soutien à l'association French Tech du Genevois français.

7.2.2. 22 lauréats accompagnés par l'incubateur ID CUBE

ID CUBE est l'incubateur du Genevois français dédié aux filières de la transition écologique et sociale et aux activités de l'Economie Sociale et solidaire. Ce dispositif animé par Innovales rayonne sur tous le Genevois français. Une huitaine d'entrepreneurs du Genevois français est accompagné chaque année pour viser un atterrissage territorial sur les 8 intercommunalités. Cet accompagnement s'effectue en étroite collaboration avec les opérateurs locaux de l'entrepreneuriat, les agences économiques, les chambres consulaires ainsi que la French tech Alpes. Le Pôle métropolitain a accompagné ID CUBE à hauteur de 52 260€ pour l'année 2023.

Parmi les 22 lauréats, 7 sont situés sur le Genevois français :

- **Ferme de Rolland** – Perrignier - Alimentaire
- **Cerestia** – Montanges - Habitat
- **Pazapas** – Beaumont - Santé
- **Nitescence Architecture** – La Roche sur Foron - Habitat
- **Fab Octorium** – Annemasse Agglo - Tech
- **Un brin d'air & Atelier écomobilité** – Pays Rochois - Santé & Mobilité

7.3. Renforcement de l'offre de formation supérieure et de l'orientation

7.3.1. La Cité des métiers

Avec 3 Centres associés à Annemasse, Bonneville, Valserhône et un 4^{ème} qui se profile sur Thonon-les-Bains, et 4 points relais (Gaillard, Saint-Julien-en-Genevois, Gex et Saint-Pierre-en-Faucigny), la Cité des métiers a pour mission d'assurer une bonne adéquation entre offre de main d'œuvre qualifiée et la demande d'emplois dans le bassin d'emplois du Grand Genève.

L'année 2023 a vu une augmentation de 50% du nombre de personnes accueillies. Une année également marquée par les 10 ans du Centre associé d'Annemasse, les matinales du Service Public Régional de l'Orientation et le salon des Métiers de la solidarité Internationale SOLIWAY.

2023

- 4860 personnes accueillies
- 405 entretiens réalisés
- 935 participants aux ateliers
- 215 ateliers tenus
- 29 zooms métiers organisés

Neuf interventions lors des Forums, événements publics ou dans les lycées.

Une large campagne de communication est programmée pour le 1^{er} trimestre 2024.

Afin de promouvoir les métiers verts et formations vertes de demain, favoriser le développement de compétences dans le domaine de la Transition Ecologique, les partenaires publics de la Cité des métiers ont décidé de travailler sur un programme européen transfrontalier « PLANETTE » (PLAteforme Numérique de l'Employabilité Transfrontalière pour la Transition Ecologique ».

Ce programme fédérera les acteurs de l'Emploi-Formation et Orientation sur les questions de la transition écologique afin de développer des outils numériques à destination des professionnels ou des usagers de la Cité des Métiers sur les secteurs de la transition écologique : mobilité, transports, habitat, économie circulaire, alimentation durable, nouvelles énergies, etc.

7.3.2. Forum des formations supérieures Grand Forma

Plus de 45 établissements de la région (France et Suisse) ont participé au Forum Grand Forma le 19 janvier 2023 à Annemasse. L'occasion pour les nombreux lycéens en classes de Première et Terminale de rencontrer les représentants des établissements et participer à des conférences.

Depuis 2018, le Pôle métropolitain du Genevois français, au travers de la démarche Grand Forma, fédère les établissements scolaires pour développer l'offre d'enseignement supérieur, répondant aux besoins des entreprises et aux évolutions économiques du territoire.

Au total, plus de 80 formations d'enseignement supérieur, recensées sur le site grandforma.fr, sont proposées dans le Genevois français. **En savoir + : grandforma.fr/forum**

7.3.3. Boost Challenge : des étudiants en mode entrepreneurs

Le Boost Challenge « étudiants en mode entrepreneurs » rassemblait le 4 avril 2023 des jeunes en formation et des entrepreneurs du Genevois français. Durant un après-midi, chaque entrepreneur mettait au défi une dizaine d'étudiants pour l'aider à résoudre des problématiques rencontrées dans son entreprise. Renouvellement de concept, développement de produits, amélioration marketing, ou encore recrutement, les jeunes ont su endosser le rôle d'entrepreneur et mettre à profit leur créativité pour apporter des solutions concrètes directement transposables en entreprise.

Une collaboration « gagnant-gagnant » qui a permis aux entreprises de repartir avec de nouvelles perspectives de développement.

Boost Challenge fait partie intégrante de la démarche Grand Forma, dans le cadre du rapprochement formation supérieure-entreprise et du soutien à l'innovation.

7.3.4. Soliway, le salon des solidarités et des métiers de l'humanitaire

Evènement de référence sur les pratiques et les métiers du secteur de la Solidarité Internationale et de l'humanitaire, SOLIWAY est organisé tous les 2 ans par la Cité de la Solidarité Internationale. Les deux journées du salon ont rassemblé plus de 1500 participants au Complexe Martin Luther King d'Annemasse, témoignant ainsi d'un vif intérêt pour le domaine de la solidarité internationale et de l'humanitaire.

50 organisations comme Médecins Sans Frontières Suisse, Action Contre la Faim, Médecins du Monde, la Croix-Rouge Française, France Volontaires et bien d'autres, étaient présentes.

Le Pôle métropolitain du Genevois français est partenaire de SOLIWAY, événement unique en France sur la thématique de la Solidarité Internationale.

7.4. FOCUS GRAND GENEVE

7.4.1. Tables rondes du Grand Genève

Depuis 2012, la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Suisse (CCIFS) basée à Genève, accompagne le canton de Genève et le Pôle métropolitain dans l'organisation d'un cycle de 4 Tables Rondes du Grand Genève. Organisées en alternance entre la France et la Suisse, ces dernières sont à destination des entrepreneurs français et suisses.

Parmi les objectifs :

- Traiter des sujets transfrontaliers et apporter des réponses concrètes aux entreprises.
- Constituer et mobiliser un écosystème franco-suisse permettant de mobiliser les compétences au profit de ces entreprises.
- Créer des temps de réseautage et de business de proximité, favoriser l'approvisionnement local en produits et services.
- Accompagner les entreprises à la transition écologique, circulaire, et à la mobilité durable.

Les 4 tables rondes de 2023 portaient sur les sujets suivants :

- Implantation des deux côtés de la frontière : les bonnes pratiques
- Développer un projet de collaboration transfrontalière : qui est concerné et comment procéder ?
- Economie circulaire en France et en Suisse : regards croisés et aspects douaniers
- Nouveaux métiers et nouvelles formes de travail transfrontalier : quels impacts sur l'employabilité ?

A retrouver en vidéo : <https://www.ccifs.ch> > Événements > Découvrir nos événements > Tables rondes du Grand Genève

7.4.2. Forum d'affaire franco-suisse

Afin de développer l'approvisionnement local de produits et services et booster le développement économique de proximité dans une logique transfrontalière, le Pôle métropolitain coordonne la participation d'un collectif Genevois français d'une quinzaine d'acteurs économiques au Forum d'affaire franco-suisse. A l'aide d'un stand promotionnel, et d'un atelier sur l'attractivité du Genevois français, plusieurs rendez-vous entre entreprises et temps de réseautages ont pu être menés sur la journée.

Cette édition 2023, tenue le 27 septembre sous le thème des « Vertus de l'industrie » a rassemblé 250 représentants d'établissements français et suisses.

8. CULTURE : REVELER LE "VIVRE ENSEMBLE" TRANSFRONTALIER

8.1. Soutenir et accompagner les acteurs culturels

8.1.1. 7 ateliers culture et transition écologique

Le Pôle métropolitain a poursuivi en 2023 son programme d'ateliers dédiés à la prise en compte de la transition écologique dans le secteur culturel. Ces ateliers gratuits s'adressent aux élu-es, professionnel-les et bénévoles, impliqués dans l'organisation d'un événement culturel (musique, exposition, lecture, programmation, etc.) ou dans la gestion d'un équipement ou encore d'un service culturel (direction, programmation, etc). Ces ateliers ont été proposés aux partenaires culturels français et suisses ; ce qui a favorisé les échanges entre ces acteurs du Grand Genève.

Les sujets abordés en 2023 :

- Bibliothèques et médiathèques en transition : construire demain
- Spectacle vivant ou résidence d'artistes : quel chemin vers la sobriété ?
- La question des jauges et du ralentissement des tournées
- Penser les expositions de manière durable
- Fresque du numérique
- Bilan carbone et pistes d'action
- Comment structurer une démarche écologique dans mon organisation ?

Chiffres clés :

- 7 ateliers ont réuni 166 participant-es en 2023.

Synthèse des ateliers à retrouver : [genevoisfrancais.org](https://www.genevoisfrancais.org) > participation culture > culture et transition écologique

8.1.2. Rencontres culturelles du Grand Genève

Cet événement annuel a pour objectif de renforcer la coopération culturelle transfrontalière, de soutenir l'activité culturelle et la mise en lien des scènes transfrontalières. Il s'agit également d'accroître les partenariats, de favoriser une montée en compétences du secteur culturel sur la question de la transition écologique et d'apporter un cadre et des financements pour les porteurs de projets.

Organisée en partenariat avec le Canton de Genève, l'Association des Communes genevoises et la Ville de Genève, cette édition s'est déroulée le *1er février 2023 à Divonne-les-Bains, rassemblant 130 personnes.*

A cette occasion, le Pôle métropolitain du Genevois français, la Ville de Genève et le Canton de Genève ont annoncé la mise en place d'un fonds culturel transfrontalier à hauteur de 100 000 €/an en faveur de projets transfrontaliers, innovants et répondant au critère de la transition écologique.

8.1.3. Fonds culturel : 100 000 € pour soutenir les projets transfrontaliers

Dans la continuité du fonds culturel initié en 2022 et suite à une déclaration commune lors des Rencontres culturelles du Grand Genève (voir ci-dessus), les acteurs politiques franco-suisses se sont engagés sur la mise en œuvre d'un fonds culturel transfrontalier.

Ainsi, en 2023, le Pôle métropolitain, a alloué une enveloppe de 60 000 € décomposée en deux parties : 20 000 € pour les projets culturels portés par des acteurs du Genevois français et 40 000 € pour les projets transfrontaliers. En parallèle, le Canton de Genève a alloué une enveloppe de 20 000 CHF et la ville de Genève une enveloppe de 40 000 CHF pour constituer le fonds culturel Grand Genève.

Neuf projets retenus sur les 23 candidatures :

- PluiE – Promouvoir de manière ludique et innovante l'Eau de pluie – (International Rainwater Harvesting Alliance)
- Cohabitations multiples et nouveaux imaginaires au sein du Grand Genève (Association des médiatrices interculturelles)
- Ce que nous dit l'eau (Hm Production) :
- Les Fêtes Acoustiques Transfrontalières (JazzContreBand) :
- Meet-up croisé dans le Grand Genève
- Festival Antigél XL (Festival Antigél)
- La Roue Qui Tourne (Les voix du conte)
- Au fil de l'eau (Les amis de la fontaine de César)

Pour le fonds Genevois français : Prix littéraire environnement (Association Rives en Pages, Nernier)

Plus de détails : <https://www.genevoisfrancais.org/soutien-aux-projets/>

8.2. Initier le dialogue entre élus franco-suisses

8.2.1. Assises transfrontalières des élus

Le 9 novembre 2023 se tenaient à Genève les Assises transfrontalières des élus du Grand Genève, qui avaient pour thème cette année la gestion de la ressource de l'eau au niveau de la région transfrontalière.

A cette occasion, Messieurs Dupessey, Doublet et Gaud (ex-Président de l'ARC Syndicat mixte) sont intervenus pour représenter le Genevois français et évoquer notamment :

- les trente dernières années de la gestion de l'eau transfrontalière,
- l'exemple de coopération avec l'usine de traitement des micropolluants (coordination entre la STEP de Villette à Thônex et celle d'Ocybèle à Gaillard)
- les questions de sécurisation de l'approvisionnement de la ressource en eau

« On a fait des études qui montrent qu'en 2040, il nous faudra 1,4 million de mètres cubes supplémentaires, rien que pour le territoire d'Annemasse Agglo, parce que nos territoires connaissent une très forte croissance démographique eu égard à l'attractivité de Genève. » Gabriel DOUBLET – président Annemasse Agglo

8.3. Valoriser les initiatives

8.3.1. Une offre plus conséquente sur l'Agenda culturel du Grand Genève

L'année 2023 a vu l'intégration dans l'Agenda culturel du Grand Genève de l'offre culturelle issue de l'agenda de la ville de Genève. Une passerelle avec Open Agenda, application utilisée par les communes du canton de Genève a été possible techniquement suite à la collaboration entre le Pôle métropolitain et la ville de Genève. Ainsi, ce sont plus de 250 événements genevois qui viennent automatiquement compléter l'offre en ligne.

L'année 2024 devra permettre d'approfondir un travail similaire avec la Région de Nyon.

[En savoir + grand-geneve.org> evenements](https://www.grand-geneve.org/evenements)

8.3.2. L'histoire du Grand Genève se poursuit dans les écoles primaires

Afin de sensibiliser les élèves des écoles primaires à l'évolution du territoire du Grand Genève, le Pôle métropolitain soutient depuis 2021 la réalisation d'ouvrages en 6 Tomes, dédiés à l'histoire de notre bassin de vie, de Jules César jusqu'à 1945.

Le deuxième Tome « 443-534 : Genève capitale Burgonde » a été édité en 2023 et imprimé à 4000 exemplaires. Les livres ont été distribués aux Communautés de communes et d'agglomération pour diffusions aux mairies puis auprès des écoles.

9. COMMUNICATION

9.1. Relations médias

Le Pôle métropolitain a diffusé 17 communiqués de presse en 2023. Cette année encore, les médias ont été mobilisés à plusieurs reprises sur les questions transfrontalières, la mobilité et notamment les mesures d'incitation au covoiturage et le rapport de la Chambre régionale des comptes, l'aménagement du territoire ainsi que les actions culturelles.

Soutien à la presse locale

Le Pôle métropolitain a consacré 8% de son budget communication à des achats d'espaces dans les pages régionales des journaux locaux et leurs sites internet.

9.2. Campagnes et productions

- Incitations financières covoiturage – BlaBlaCar Daily
- Vision territoriale transfrontalière : participation citoyenne
- Extension de la ligne HéLéman Vuache
- Services mobilité : CITIZ et plans de mobilité employeurs
- Les formations supérieures sur le Genevois français – Grand Forma
- La nuit est belle, participation des communes du Genevois français

9.3. Publications à l'attention des élus

- **L'ACTU EN BREF**, 4 parutions comprenant une diffusion à l'ensemble des élus communautaires des 8 intercommunalités
- **Parutions dans le magazine l'Extension** (5 numéros)
- **Parutions dans le magazine Nouveau Genève** (2 numéros)
- **Rapport d'activité 2022**
- **Bilan mi-mandat 2020-2023** : synthèse des actions réalisées au bénéfice des citoyens, des collectivités et de la coopération transfrontalière

9.4. Digital

9.4.1. Sites internet

Les pages liées à la mobilité et au fonds culturel ont été les plus visitées sur le site internet **genevoisfrancais.org**. Un audit a été entamé fin 2023 afin de mieux répondre aux attentes des publics cibles, notamment les élus et agents des collectivités.

En parallèle, le site **covoiturage-leman.org** qui recense les trajets de covoiturage et informe sur les conditions d'utilisation des lignes HéLéman, a accueilli plus de 15 000 visites en 2023.

Le site **grandforma.fr** propose aux apprenants un annuaire de plus de 80 formations post-bacs, mis à jour 2 fois par an. Une évolution est programmée pour 2024.

Le site de la Cité des métiers **citemetiers.fr**, informe en continu sur les dates des différents ateliers dédiés à l'orientation professionnelle.

9.4.2. Réseaux sociaux

Durant l'année 2023, le Pôle métropolitain a réalisé **194 publications** sur Facebook, LinkedIn, ainsi que sur les comptes dédiés à GRAND FORMA et Covoiturage-leman. L'évolution des usages nécessite une mise à jour constante de la stratégie digitale.

Avec pour objectif de s'adresser davantage aux étudiants, un compte Instagram GRAND FORMA a été créé en 2023. Au-delà de l'offre de formation, il servira de support de diffusion pour des campagnes dédiées notamment aux portes ouvertes des établissements.

L'arrivée de nouvelles lignes de covoiturage a également nécessité une communication massive sur les réseaux sociaux. 3 groupes Facebook dédiés aux usagers des lignes HéLéman Faucigny, Vuache-Genevois et Pays de Gex rassemblaient fin 2023 une communauté de 1500 membres.

La situation au 31 décembre traduit une progression générale des abonnés de 17% sur LinkedIn, plateforme qui génère le plus fort taux d'interactions avec la communauté. Les sujets liés aux incitations financières au covoiturage, au fonds métropolitain culturel ou encore au rapport de la Chambre régionale des comptes ont été les plus plébiscités.

9.5. Renforcer la collaboration avec les collectivités

9.5.1. Forum des collectivités de la Haute-Savoie

Photo stand. Légende : La mobilité était à l'honneur sur le stand du Pôle métropolitain lors du 9ème Forum des collectivités territoriales de la Haute-Savoie à ROCHEXPO le 20 octobre 2023. L'occasion de promouvoir l'ensemble des services à la mobilité proposés aux collectivités du Genevois français.

Encart : Le Pôle métropolitain a fait appel à la société Möbius pour des supports promotionnels en carton 100 % recyclé et recyclable sur son stand. L'entreprise créée à Annecy en 2021, avait été lauréate de l'incubateur ID Cube en 2022.

9.5.2. Rencontres des communicants

Relancé en 2022 après une pause de quelques années, cet événement réunit tous les 6 mois les communicants du Genevois français, dans le but de partager les projets et problématiques communes rencontrées sur les sujets de communication dans les collectivités. Une formation commune est également proposée. L'année 2023 aura permis de traiter deux sujets : la sobriété éditoriale sur internet et le langage clair. Ces rencontres réunissent entre 20 et 30 agents.

9.6. Evenementiel

- **Organisation du Forum des formations supérieures Grand Forma**, 19 janvier 2023
- **Organisation de la 4^e édition de La Nuit est belle !**, 22 septembre 2023
- **Participation au Forum des collectivités de la Haute-Savoie**, le 20 octobre 2023 à La Roche-sur-Foron (voir plus haut)
- **Participation au Forum de l'économie circulaire transfrontalier**, le 28 novembre 2023 à Thonon-les-Bains
- **Organisation des Rencontres des communicants**, le 29 juin et le 8 décembre 2023 à Divonne-les-Bains et Annemasse (voir plus haut)

9.7. Focus Grand Genève

Le Pôle métropolitain assure le suivi de l'ensemble de la communication du Grand Genève.

9.7.1. Les grandes lignes

Le Grand Genève a mobilisé les médias via 8 communiqués de presse en 2023. Parmi les principaux sujets évoqués : les événements de participation citoyenne liés à la Vision territoriale transfrontalière, La nuit est belle, la confirmation des financements de la Confédération sur le Projet d'agglomération 4, ou encore l'enquête sur la mobilité aux frontières.

9 émissions TV « Ensemble » (coproduite par Léman Bleu) ont été proposées durant l'année 2023, pour une audience en hausse de 34% avec en moyenne 103 000 téléspectateurs (hors réseaux sociaux).

Le Grand Genève communique sur 4 plateformes réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube) et 4 sites web (grand-geneve.org, lanuitestbelle.org, grand-geneve-en-transition.org, air2g2.app). Le nombre d'abonnés aux réseaux sociaux du Grand Genève a augmenté en moyenne de 16% entre 2022 et 2023. 150 publications ont été réalisées avec des nouveaux formats récurrents tels que les Actus en 2mn et les chantiers du mois, issus des émissions Ensemble, les chiffres « Le Saviez-vous », ou encore le top 5 mensuel des événements de l'agenda culturel.

9.7.2. Vision territoriale transfrontalière et participation citoyenne

Une seconde phase de contributions citoyennes a été menée sur avril-mai 2023 pour intégrer les aspirations, les expériences et les souhaits des citoyens, autour de la question « Comment vivre, habiter et se déplacer en 2050 ». Un total de 8 ateliers dont 3 côté français, réunissant 220 habitants du territoire.

Une rencontre intitulée « Visite dans le Grand Genève de demain » organisée le 21 septembre 2023 avec les professionnels de l'aménagement du territoire, a également permis au public de mieux percevoir l'avancée de la réflexion.

9.7.3. + 46% croissance de la communauté Grand Genève sur l'application Geovelo

L'application de guidage en temps réel Geovelo permet aux cyclistes de trouver les meilleurs itinéraires à vélo : privilégier les pistes cyclables, éviter les zones dangereuses, s'adapter au type de vélo (classique, électrique, cargo), etc. Gratuite et disponible sur le territoire du Grand Genève depuis 2019, avec une communauté forte de plus de 9300 membres, elle propose également de nombreux itinéraires de balades à vélo.

Afin d'assurer la promotion de l'application, un Challenge Geovelo Grand Genève avait été organisé en septembre. Il avait vu en l'espace de 12 jours la participation de 240 cyclistes de part et d'autre de la frontière. Au total, ce sont plus de 60'000 km à vélo qui avaient été parcourus en septembre avec l'application, soit 17'000 km de plus par rapport aux prévisions.

10. MOBILISER DES MOYENS AU BENEFICE DU TERRITOIRE

10.1. Fonds Vert : un accompagnement pour les services à la Mobilité

Effectif depuis janvier 2023, le fonds vert est un dispositif inédit, structuré par l'Etat, pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Dans le cadre de ses actions dédiés aux services à la mobilité le Pôle métropolitain a déposé plusieurs projets dédiés aux services à la mobilité : incitations au covoiturage, lignes de covoiturage dynamique, développement de stations d'autopartage.

Au total ce sont 8 opérations qui ont été accompagnées pour un montant global de 366 125€ de subventionnement.

10.2. Partenariat renouvelé avec la Banque des territoires (2024-2027)

En 2023, le Pôle métropolitain du Genevois a renouvelé son partenariat avec la Banque des territoires après un premier convention entre 2019 et 2022.

Cette nouvelle étape permettra l'accompagnement en ingénierie de projets portés par le Pôle métropolitain et ses EPCI membres en matière d'aménagement durable du territoire ou de transition écologique et énergétique.

Cette collaboration se poursuivra jusqu'en 2027 et s'appuiera sur un financement 50 000 € par an, soit jusqu'à 150 000 € pour les trois années de contractualisation.

10.3. Déploiement du Contrat chaleur renouvelable du Genevois français avec l'ADEME

Le Pôle métropolitain a formalisé en décembre 2022 une demande de portage d'un Contrat chaleur renouvelable pour le Genevois français, auprès de l'ADEME. Cette demande a été validée en 2023 et engage le Pôle métropolitain d'ici 2026 à :

- Initier l'installation de 25,050 GWh de chaleur renouvelable,
- A faire émerger au minimum 12 projets,

Le Genevois français pourra bénéficier jusqu'à 12 millions d'€ d'aides ADEME, soit un taux moyen d'environ 50% par opération (en matière d'études pré-opérationnelles ou d'installation d'EnR).

Pour animer ce dispositif, le Pôle métropolitain sollicite un appui de l'ADEME pour l'animation et l'accompagnement des projets à hauteur de 250 000€ sur 3 ans.

En décembre 2023, le premier comité d'engagement du Contrat Chaleur du Genevois français a permis l'accompagnement de 14 projets issus de porteurs de projets publics et privés concernant la production de chaleur renouvelable

11. RAPPORT FINANCIER

11.1. Budget primitif 2023

- 4 154 585,25 € en fonctionnement
- 302 000 € en investissement
- 7,75 € contribution par habitant

11.2. Budget supplémentaire 2023 :

- 1 574 809.65 € en fonctionnement
- 466 749.91 € en investissement

11.3. Affectation du budget primitif 2023 (sous forme de graphique)

Transition énergétique	668 500
Mobilité	646 000
Développement économique, innovation, formation	388 956
Communication, culture, participation	199 000
Aménagement du territoire	275 000
Gouvernance	178 010
Frais de personnel	1 473 940
Fonctionnement de la structure	306 150
Investissement	40 000
Réserve	18 285

11.4. Affectation du budget supplémentaire 2023 (sous forme de graphique)

Transition énergétique	202 404
Mobilité	814 279
Développement économique, innovation, formation	296 679

Communication, culture, participation	69 200
Aménagement du territoire	111 000
Gouvernance	75 000
Frais de personnel	
Fonctionnement de la structure	13 500
Virement section investissement	350 144
Investissement	108 344

11.5. Contexte budgétaire [sous forme de pictogrammes x2]

- Priorisation du développement des services auprès des usagers et acteurs territoriaux, particulièrement en matière de mobilité.
- La trajectoire identifiée par les précédentes prospectives est poursuivie. N'ayant pas de leviers financiers liés à la fiscalité, le Pôle métropolitain doit désormais s'appuyer davantage sur ses capacités d'auto-financement accrues pour assurer les missions et les services confiés.
- Contribution annuelle au GLCT GRAND GENEVE : 110 000 € pour 2023.

11.6. Budget primitif 2023

Dépenses : 4 456 585,25 € (sous forme de graphique)

- Fonctionnement : 4 154 585,25 €
- Investissement : 302 000 €

Recettes : 4 456 585,25 € (sous forme de graphique)

- Fonctionnement : 4 154 585,25 €
- Investissement : 302 000 €

11.7. Budget supplémentaire 2023

- Fonctionnement 1 574 809.65 €
- Investissement 466 789.91 €

11.8. Compte administratif 2023

Dépenses : 4 692 151.97 € (sous forme de graphique)

- Fonctionnement : 4 101 952.75 €
- Investissement : 171 007.40 €
- Reste à réaliser : 419 191.82

Recettes 6 460 289.72 (sous forme de graphique)

- Fonctionnement : 3 818 843.88 €
- Investissement : 1 285 976.38 €
- Report 2021 en fonctionnement : 1 287 124.65 €
- Report 2021 en investissement : 68 344.81 €
- Reste à réaliser : 0 €

11.9. Contributions des EPCI en 2023

Membres	Population totale INSEE 2020	BUDGET PRINCIPAL 2023	
		€/habitant	Total contribution
Pays de Gex Agglo	102 624	7,75 €	795 336,00 €
Thonon Agglomération	94 476	7,75 €	732 189,00 €
Annemasse Agglomération	93 635	7,75 €	725 671,25 €
Communauté de Communes du Genevois	49 405	7,75 €	382 888,75 €
Communauté de Communes du Pays Rochois	29 468	7,75 €	228 377,00 €
Communauté de Communes Faucigny Glières	28 058	7,75 €	217 449,50 €
Communauté de Communes du Pays Bellegardien	22 421	7,75 €	173 762,75 €
Communauté de Communes Arve et Salève	20 724	7,75 €	160 611,00 €
Total membres Pôle métropolitain du Genevois français	440 811		3 416 285,25 €